



« Mon objectif ? la fin du tirage au sort »

FRÉDÉRIQUE VIDAL, ministre de l'Enseignement supérieur

HIER, FRÉDÉRIQUE VIDAL nous a accordé sa première interview de ministre. L'ancienne présidente de l'université de Nice compte mettre fin dès 2018 à la procédure très décriée de tirage au sort des places en faculté dans les filières en tension.

Le syndicat étudiant Unef parle d'une situation alarmante pour cette rentrée. Comment allez-vous trouver de la place à tous les étudiants ?

FRÉDÉRIQUE VIDAL. Nous étudions toutes les pistes, site par site. Dans certains cas, les capacités sont limitées à cause du manque de locaux, et en deux mois nous n'allons pas pousser les murs. Par contre, quand cela est possible, nous allons donner des moyens supplémentaires aux établissements afin qu'ils dédoublent les amphithéâtres.

La situation va encore s'aggraver avec l'arrivée des baby-boomers de l'an 2000 à la fac en 2018...

Je ne souhaite pas qu'on soit dans la même situation l'an prochain.

Cela veut dire qu'il n'y aura pas de tirage au sort ?

C'est mon objectif. C'est aussi le but que nous nous sommes fixé avec les représentants des étudiants et des présidents d'université. Il y a un consensus autour de cette question. Le tirage au sort est un système dont on ne peut se satisfaire, c'est le plus injuste qui soit.

Vous vous êtes engagée à trouver une place aux 1 000 élèves retoqués en médecine en Ile-de-France.

Mais les autres ?
La situation en Staps (NDR : sport) est plus compliquée. Le taux de satisfaction n'est que de 54 %, contre 94 % en Paces (première année commune des études de santé). Ce serait mentir de dire qu'on pourra trouver une solution pour tous. Nous allons cependant tout faire pour améliorer les choses. Je dois voir la semaine prochaine la conférence des doyens de Staps et les associations d'étudiants.

Et en droit et en psychologie, les deux autres filières en tension ?

Dans ces filières, la situation est intermédiaire. On arrivera à une amélioration significative.

« IL EST ESSENTIEL DE TRAVAILLER SUR L'ORIENTATION »

Sur le plus long terme, la sélection à l'entrée à la fac est-elle une solution ?

Ce qui va faire l'objet de réunions et d'échanges, c'est la lutte contre l'échec à l'université. Il faut construire des parcours de réussite plutôt que de laisser les élèves s'inscrire en licence, car, pour plus de 60 % d'entre eux, cela n'aboutit pas à un diplôme. Pour trouver des solutions, je compte m'inspirer d'initiatives locales qui fonctionnent.

A quoi pensez-vous ?

Il est essentiel de travailler sur l'orientation. Cela passe par la diffusion d'une bonne information auprès des lycéens et leurs parents sur ce que sont les filières et leurs contenus. Beaucoup d'élèves veulent faire par exemple du droit sans avoir la moindre idée de ce qu'est un cours dans cette filière. Je souhaite donner la possibilité à des étudiants d'échanger avec des lycéens sur leur cursus. Pas forcément dans les trois derniers mois de la terminale, mais bien en amont. C'est une mesure qui peut être mise en œuvre rapidement. D'ailleurs, certaines universités le proposent déjà.

Allez-vous augmenter les ressources allouées aux universités ?

Il est clair que pour accompagner la poussée démographique, il va falloir le faire. Cela fait d'ailleurs partie des engagements du président. Pour le moment, nous n'avons pas encore chiffré cet effort. Le livre blanc pour l'université et la recherche, tout comme la conférence des présidents d'université, préconise d'investir 1 Md€ par an pendant dix ans. La Cour des comptes, de son côté, souligne

la situation très dégradée de six universités et dégradée de neuf autres. Nous allons en priorité nous pencher sur ces établissements.

PROPOS RECUEILLIS PAR CH.B.
ET JOFFREY VOVOS



Pour la ministre de l'Enseignement supérieur, il est clair que des efforts financiers seront nécessaires pour accompagner la poussée démographique dans les universités.

SOS inscriptions

VOUS RENCONTREZ des difficultés pour vous inscrire ? L'Unef, l'une des deux principales organisations étudiantes, a mis en place un service d'information spécifique. Il s'appuie sur un numéro vert (08.06.07.90.69), un site Internet actif depuis hier (sos-inscription.fr) et un mot-clé ([#sosinscriptions](https://twitter.com/sosinscriptions)) qui permet de lancer

un appel à l'aide sur les réseaux sociaux. « Il s'agit d'une réponse d'urgence afin que chaque candidat puisse aller dans la filière de son choix », explique Lilà Le Bas, la présidente de l'Unef.

La Fage, autre syndicat étudiant, a ouvert une adresse de messagerie pour répondre aux questions : apb@fage.org.